

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

**24 AVR. 2018**

Dossier complet le :

**24 AVR. 2018**

N° d'enregistrement :

**F2018-**

#### 1. Intitulé du projet

Installation d'une nouvelle machine de couchage de papier thermique - Ricoh Industrie France WETTOLSHEIM

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom HASSLER

Prénom CHRISTOPHE

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RICOH INDUSTRIE FRANCE SAS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Christophe HASSLER, Directeur Général

RCS / SIRET

3	4	1	0	9	5	7	3	5	0	0	0	2	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

#### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement a) Installations mentionnées à l'article L. 515-28 du code de l'environnement.	rubriques impactées par le projet ( sans modification de régime): 2940-2a: Application d'enduits sur support quelconque > production de papier thermique 2445: Transformation du papier > découpe de bobines 2925: Ateliers de charge d'accumulateur 4130-2-b: Toxicité aigue catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'une extension au bâtiment "papier thermique" actuel permettant d'accueillir une nouvelle machine de couchage/ enduction. Les process en amont et en aval de l'enduction se verront également modifiés pour permettre une augmentation globale de la capacité de production, de même que les capacités de charge des engins de manutention, de découpe du papier et de stockage d'une matière première classée toxique.

Les travaux consisteront à la démolition d'un petit local abritant les bureaux de production, la déviation des réseaux d'eau, gaz et électriques souterrains, la construction d'un nouveau bâtiment de 2300m<sup>2</sup> et l'installation et le raccordement de la nouvelle machine d'enduction du papier.

#### **4.2 Objectifs du projet**

Notre outil de production a atteint ses limites et ne parvient plus à répondre aux besoins et demandes du marché. Le projet a pour objectif une augmentation à long terme de notre capacité de production pour couvrir davantage nos besoins clients. La production annuelle passera ainsi de 48 000t à 64 000t à horizon 2025.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux envisagés consistent à créer un nouveau bâtiment accolé à l'existant et permettant d'accueillir une deuxième machine de couchage. Les réseaux souterrains à la zone de travaux (eaux usées sanitaires, eaux pluviales, gaz et électricité) seront déviés et le local des bureaux production sera détruit. Les dimensions du nouveau bâtiment seront les suivantes : 110m de long, 21m de large et 10m de hauteur en moyenne.

Après la phase de construction, la machine d'enduction sera installée et les connexions à nos réseaux internes seront établies. L'ensemble de ces étapes devrait s'étaler sur une durée de 24 mois.

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

A ce jour une machine de couchage permet d'enduire sur du papier de base différentes solutions chimiques préparées en amont pour lui conférer ses propriétés thermosensibles. Le projet a pour but l'installation d'une deuxième machine de couchage qui permettra de doubler à long terme la capacité d'enduction, donc de production de ce produit semi-fini. Les étapes amonts (préparation des sauces chimiques) et avals (calandrage et découpe) se verront modifiées mais sans ajout majeur d'équipements ayant un impact sur l'environnement. A titre indicatif, la production actuelle de papier thermique et de 48 000 tonnes, l'objectif étant de doubler ce chiffre à long terme (donc 96 000 tonnes).

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'autorisation d'exploiter et permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
mètres de long	110
mètres de large	21
mètres de hauteur	10

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

144, route de Rouffach  
68920 WETTOLSHEIM

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>** Long. 4° 8' 03' 03" 488 Lat. 0° 7' 19' 24" 548

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ : Long. 4° 8' 03' 05" 045 Lat. 0° 7' 19' 25" 466

Point d'arrivée : Long. 4° 8' 03' 01" 304 Lat. 0° 7' 19' 22" 896

Communes traversées :  
Wettolsheim

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

La dernière mise à jour de notre arrêté préfectoral d'autorisation a été publiée le 21 décembre 2017.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn - Inondation, bassin de risque: LAUCH  Approuvé le 23/06/2006
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pollution historique du site au perchlorethylene faisant l'objet d'une dépollution (barrière hydraulique et station d'aération des eaux de nappe) garantissant le maintien de la nappe polluée dans les limites de notre site et le respect des seuils réglementaires pour les eaux dépolluées et rejetées dans le réseau des eaux pluviales. Ce point fait l'objet d'une surveillance trimestrielle (voir étude d'impact en annexe p136 et suivantes). Cette pollution n'est pas liée à l'activité papier thermique, sujet du dossier et ne couvre pas la zone concernée par les travaux.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau de nappe uniquement à des fins de dépollution. Le process est quant à lui alimenté uniquement par de l'eau de ville issue du réseau communal. Comme décrit dans l'étude d'impact 2016, la consommation d'eau de l'activité papier thermique représente plus de 50000m3/an soit 65% de la consommation du site. Le document joint en annexe présente la compatibilité des prélèvements d'eau du site avec le SDAGE Rhin-Meuse et présente les dispositions prévues pour réduire et maîtriser l'impact de ces consommations.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Voir l'évaluation de l'impact sanitaire réalisée dans le cadre de l'étude d'impact. Le projet ne devrait pas venir modifier cette évaluation.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic routier sur le site inhérent à l'activité de production de papier thermique a vocation à doubler puisque la capacité de production va elle aussi augmenter. A l'échelle du site cet impact reste très modéré puisque le flux actuel a été estimé à 100 PL par jour au total dont 8 seulement dédiés à l'activité papier thermique (voir étude d'impact en annexe p182)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des dépassements des limites d'émergence ont déjà été enregistrés dans le passé. Cette problématique a été résolue par l'ajout de panneaux acoustiques au niveau des ventelles d'amenées d'air, identifiées comme la source de propagation du bruit issu de la machine de couchage. Depuis ces aménagements, les résultats du site sont conformes aux prescriptions réglementaires (voir étude d'impact p 173-174). Le nouveau bâtiment sera construit et aménagé de façon à prévenir ce risque dès sa conception.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets de COV et de poussières issus de la préparation des sauces de couchage et de la phase d'enduction/séchage du papier. Ces rejets font l'objet d'un traitement pour les plus importants et de campagnes de surveillance annuelles. L'ensemble des mesures sont bien en deçà des seuils réglementaires (voir le volet sanitaire de l'étude d'impact en annexe). D'après les données fournies par la DREAL, notre site ne fait pas partie des 48 établissements qui représentent 80% des émissions de COV de la région Grand-Est. Nous continuerons à veiller à la maîtrise des émissions diffuses.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées industrielles générées par l'activité de production de papier thermique sont gérés comme déchets et éliminées en cimenteries via des transports en camions citerne. Le projet entraînera une augmentation de ces eaux usées classées non dangereuses (code déchet 03 03 99).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets non dangereux sont majoritairement générés sur le site par cette activité à hauteur de 7200t par an dont 4000t d'eaux usées industrielles à ce jour.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les risques liés à la présence de déchets sur site: le projet n'a pas vocation à augmenter la capacité de stockage des déchets sur le site. Des rotations plus régulières des bennes et conditionnements seront réalisées pour assurer leurs évacuations.

Les risques liés aux rejets atmosphériques: Les émissions de COV générés par l'activité sont canalisées, traitées et mesurées de façon périodique.

Les nuisances sonores: ce risque sera géré dès la conception du bâtiment puisque les possibles sources de propagation du bruit (gainés d'amenée d'air) feront l'objet d'un traitement phonique si besoin.

Les risques de déversement et d'incendie: De nouvelles cuves de stockage de chimiques sont prévues d'être implantées dans le bâtiment pour faire face à l'augmentation de capacité projetée. La liste de ces installations est disponible en annexe. Les mesures de prévention (rétentions, sécurisation des stockages) et de protection (équipements de lutte contre l'incendie, obturateurs, personnel formé) s'appliqueront de la même façon aux nouvelles installations.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale dans la mesure où l'activité, dont le renouvellement de l'autorisation est très récent, ne présente aucun nouvel impact, il ne s'agit que d'une augmentation de l'activité actuelle. La maîtrise de l'augmentation des rejets et globalement des impacts environnementaux sera garantie de la même façon qu'elle est assurée actuellement c'est à dire par des mesures de protection, de prévention et de surveillance telles que prescrites par notre arrêté préfectoral.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude d'impact du précédent dossier de demande d'autorisation d'exploiter (2016) Compatibilité SDAGE Plan 3D projet liste des cuves de stockage de chimiques additionnelles

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à WETTOLSHEIM

le, 23/04/2018

Signature



